

PROCES VERBAL

Présents : MM. BERTHOME M, BERTHOME A, DELEGER, POURTEAU, GASPARD, PATEAU, GUIRAUD, JOUBERT, MAZELET, TROQUEREAU, BILLEAU, KHALDI, SASTRE

Absents : MM GUILLOT (pouvoir à M DELEGER), LAVAURE-CARDONA (pouvoir à A BERTHOME), PERRICHON (pouvoir à J GUIRAUD), JARJANETTE, SALLABERRY, MERCIER (pouvoir à C TROQUEREAU), JUGE (pouvoir à C JOUBERT), ROCHE-PILLAY, LAFON, TRIA

Secrétaire de séance : C POURTEAU

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures.

Aucune remarque n'est formulée quant aux procès-verbaux des 25 juin et 2 juillet 2014. Ils sont donc adoptés en l'état.

Délibération n° 2014-0096 : Etude diagnostic et schéma directeur du système d'assainissement collectif

Rapporteur : M DELEGER

Monsieur le Maire propose au Conseil la réalisation d'une étude diagnostique sur le réseau d'assainissement des eaux usées de la commune afin d'identifier les désordres et de pouvoir, à l'avenir, traiter la problématique des eaux parasites.

Il informe l'assemblée que ce projet est estimé à environ 65 000 € HT et qu'il est susceptible de bénéficier de subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Décide d'approuver les travaux,

Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Département et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Vote : POUR : 18 NUL : 0 CONTRE : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2014-0097 : Modification du bail commercial de la Poste. Avenant n° 1

Vu la délibération n°40 en date du 11 avril 2012 autorisant le Maire à signer le bail commercial LOCAPOSTE dont la prise d'effet a été fixée au 1^{er} juillet 2012 pour une durée de 9 années,

Considérant la demande du Service Poste IMMO de la Direction Régionale Aquitaine Poitou-Charentes de nous restituer certains locaux annexes non utilisés pour leur activité commerciale,

Vu l'avis du Service des Domaines,

Vu la délibération n°2014-0075 du 04 juin 2014 portant sur l'avenant 1,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un nouveau projet d'avenant au bail à compter du 01^{er} Octobre 2014.

Ce dernier annule et remplace l'avenant entériné par la délibération N° 2014-0075, avenant qui prévoyait une modification à compter du 01 juillet 2014.

Monsieur le Maire précise que les locaux restitués sont pressentis pour l'aménagement de nouvelles toilettes publiques mais qu'il faudra, avant toute prise de possession des locaux, procéder à l'installation de nouveaux compteurs au nom de la Commune pour les différents réseaux (eau, électricité,...).

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'Avenant n°1 au bail commercial LOCAPOSTE tel que figurant au nouveau projet ci-annexé.

Vote : POUR : 18 NUL : 0 CONTRE : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2014-0098 Tarifs Fête à Léo du 19 Juillet 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la manifestation labellisée Scènes d'été en Gironde, « la Fête à Léo » qui aura lieu le 19 juillet 2014, organisée par l'Office de Tourisme, des tarifs correspondant à la randonnée et à la descente en canoë kayak seront appliqués par la régie municipale.

Ainsi, la participation à la randonnée pédestre est fixée à 3€ par personne et la descente en canoë à 5€ par personne,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **décide**

D'appliquer les tarifs de 3€ pour les participants à la randonnée et 5€ pour les personnes pratiquant la descente en canoë Kayak

Vote : POUR : 18 NUL : 0 CONTRE : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Contentieux Société Hippique / Commune

Le Maire a reçu mardi 15 juillet par courrier la décision du Tribunal Administratif de Bordeaux sur l'affaire entre la Société Hippique et la Commune.
Décision favorable à la Commune.

Tennis Club St Seurinois

Le Président s'est entretenu avec l'éducateur qui interviendra à mi-temps pour l'école de tennis.

Monsieur le Maire a rencontré mardi 15 juillet Madame DELABROY au sujet de l'école de musique. Une convention pourrait être passée entre les deux Municipalités de St Christophe de Double et de St Seurin sur l'Isle.

Manifestation du 13 Juillet 2014

Les manifestations prévues sur le site de la plage le 13 juillet et en particulier le feu d'artifice ont dû être annulées et reportées à cause des intempéries.

Plusieurs dates vont être proposées par l'artificier entre août et septembre afin de choisir le moment le plus favorable pour assurer sa prestation.

Suite à la réunion des associations avec Monsieur le Maire, plusieurs d'entre elles ont fait part de leur projet. Le canoë kayak a remis son bilan. Certaines associations ont répondu en soumettant leur proposition : le théâtre PHILMER dont l'activité reprendra début octobre, les Ptits Loups, ART 2000 et le photo club St Seurinois.

Le Maire souhaite élaborer un nouveau projet dès la rentrée qui consistera à sélectionner les sites phares de la Commune pour en faire des lieux attractifs, des sites paysagers comme L'Aubarède, les Allées Cousteau (de la Mairie à l'Eglise), le secteur de la piscine et des écoles, le rond-point de la Zone du Barry et mettre à l'étude la création d'un grand rond-point pour la Zone Hirondelle au niveau de SMURFIT. Dans un autre temps, il cible plusieurs équipements structurants et demandera aux élus concernés de travailler sur des projets.

Le Maire a reçu une invitation du Maire de MINZAC pour l'inauguration de la salle des fêtes le 18 juillet à 18 heures 30.

La « Fête à Léo » se déroulera à la halte nautique le 19 juillet avec visite, dégustation et spectacle. Diverses activités se dérouleront sur toute la journée : randonnée pédestre sur la découverte de quelques trésors de Saint Seurin sur l'Isle, Saint Antoine, Porchères sur les traces de Léo DROUYN, descente en canoë et se clôturera par un spectacle à 17 h 30 avec Gueille Ferraille « Bireboc et Barabaou »

Le Château la Favière ouvre ses portes le 25 juillet, dans le cadre des scènes d'été, pour un bel événement musical. Au programme Fabrice Bernard Quintet suivi du grand concert Train's Tone .

TOUR DE TABLE

→ M DELEGER

- ✓ Démarrage des travaux le 17 juillet sur les rues Henri Barbusse et Jean Jaurès. Le Capitaine des Pompiers, responsable de la Commission de Sécurité, s'est rendu sur les lieux pour la mise en place de la couverture anti-incendie.

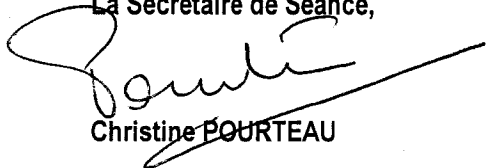
→ JP GASPARD fait part du décès du Docteur Gérard MONTOUROY survenu ce jour à l'âge de 87 ans. Un message de condoléances au nom du Conseil Municipal sera envoyé à la famille du défunt.

Le Maire rappelle la fête des voisins le samedi 19 juillet à 12 heures.

→ J GUIRAUD alerte sur les tas de déchets situés à l'entrée de la déchetterie ainsi qu'à l'ancien SUPER U au niveau des containers. Le Maire avisera le SMICVAL sur ce sujet.

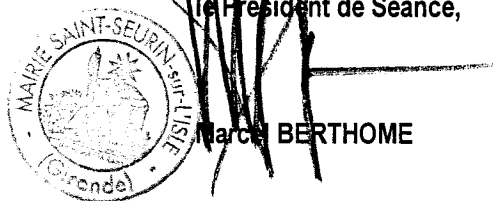
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15

La Secrétaire de Séance,



Christine FOURTEAU

Le Président de Séance,



Marc BERTHOME